

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°007/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/ASPMa/ASPMf/2025 DU 02 AVR 2025

SERVICES DE CONSULTANT

POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANT POUR LA CAPITALISATION DE L'EXPERIENCE DU CAMEROUN DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE REALISATION DES BRANCHEMENTS SOCIAUX A TRAVERS LE FONDS REVOLVING.

(Procédure d'Urgence)

Informations Générales

Crédit : IDA 6356-CM
 Pays : République du Cameroun
 N° Projet : P163881

Détails Clé

Catégorie : Services de consultants (cabinets, BET, Groupements de cabinets/BET)
 Méthode : Sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC)
 Approche : Ouverte | Nationale
 Type de contrat : Montant forfaitaire

Informations connexes

N° de référence : CM-PERACE-471919-CS-QBS

A. AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement du Cameroun avec l'appui de la Banque mondiale, met en œuvre depuis 2020 le Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les régions sous desservies du Cameroun (PERACE) que sont : l'Extrême-Nord, l'Est, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Avec l'appui de la Banque Européenne d'Investissement et de l'Union Européenne, le Gouvernement envisage d'étendre les interventions du PERACE dans les régions de l'Adamaoua et du Nord à partir de 2025. L'Objectif de Développement du PERACE (ODP) est d'accroître de 5 % le taux national d'accès à l'électricité au Cameroun d'ici juin 2025.

En effet et sans être exhaustif, au 05 février 2025, 239 207 branchements neufs prépayés ont été exécutés, dépassant les nouveaux objectifs contractuels de 234 177, lesquels étaient initialement de 163 000 dans la Convention de juillet 2021. Les collectes qui étaient timides au départ, notamment lors de la phase expérimentale affiche 334 167 au 05 février 2025. En termes de projections, l'on escompte entre 310 000 et 320 000 branchements exécutés. Par ailleurs, les remboursements des préfinancements octroyés aux ménages qui étaient appréhendés comme un risque substantiel, affichent aujourd'hui un seuil quasi constant qui oscille autour de 93 %.

Au vu des profondes mutations enregistrées dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds Revolving, il est opportun de capitaliser cette expérience de mise en œuvre réussie du Fonds Revolving pour les

branchements électriques qui à bien des égards ressemble à une « success story », pouvant inspirer des initiatives similaires au Cameroun et dans d'autres pays d'Afrique Centrale et Occidentale.

L'histoire de cette expérience réussie mérite connue et valorisée dans la mesure où elle s'inscrit en droite ligne de la mise en application de la Réforme de l'AER dont l'étude a été réalisée en 2022 sur financement IDA dans le cadre du PERACE. Il est à noter que la capitalisation de l'expérience du Fonds Revolving est la première étape d'un processus enclenché par le maître ouvrage Délégué qui compte exploiter les résultats et données de la prestation pour la rédaction ultérieure d'un ouvrage sur la contribution de l'AER à l'amélioration de l'accès des ménages à l'électricité au Cameroun.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une firme de consultant pour la capitalisation de l'expérience du Cameroun dans la mise en œuvre du programme de réalisation des branchements sociaux à travers le fonds revolving.

2. OBJECTIF

L'objectif général est de capitaliser l'expérience camerounaise en matière de programme pilote de réalisation des branchements sociaux à travers le Fonds Revolving dans le cadre du PERACE.

3. MISSIONS

Le consultant aura pour mission clés de :

- Présenter les dispositifs mis en place par le Gouvernement du Cameroun pour améliorer l'accès des populations à l'électricité, les opportunités offertes et leur incidence sur l'amélioration du taux d'accès à l'électricité en explorant les opportunités, les facteurs de réussite et les menaces en lien avec les politiques publiques en la matière ;
- Raconter l'expérience camerounaise en matière d'exécution du Fonds Revolving en ressortant son évolution au fil du temps, son montage institutionnel, le dispositif opérationnel et managérial mis en place, les contraintes, les adaptations apportées au schéma initial, les succès, les bonnes pratiques développés, les leçons apprises, les principaux défis et les améliorations éventuelles à apporter dans la perspective de la consolidation des acquis ;
- Faire des benchmarking transnationaux avec les dispositifs et initiatives similaires pertinents en cours ou exécutés dans les pays ayant expérimenté le modèle d'exécution de branchement apparenté à celui mis en œuvre par l'AER à travers le PERACE (Afrique du Nord/de l'Ouest/Centrale) ;
- Etudier l'expérience spécifique du Cameroun dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds Revolving pour les branchements électriques, en faisant ressortir le rôle joué par chaque intervenant dans le développement de cette expérience, l'impact de l'environnement, les facteurs de succès, les menaces, les risques et les actions entreprises au plan managérial, opérationnel, technique et financier pour parvenir aux résultats actuels ;
- Documenter les bonnes pratiques, les savoirs faire et leçons apprises capitalisées dans le cadre du Fonds Revolving ;
- Identifier les pratiques à améliorer, ou à corriger en matière d'exécution des branchements sociaux en milieu urbain, péri urbain ou rural observées dans le cadre du programme pilote de réalisation des branchements sociaux à travers le PERACE ;
- Analyser les actions entreprises dans le cadre du Programme pilote pour améliorer la gouvernance des opérations de préfinancement des branchements électriques (information des citoyens, délais d'exécution des branchements, qualité des branchements, respect des mesures de sécurité, satisfaction des ménages, respect des normes, authentification des branchements, monitoring et sécurisation des remboursements effectués par les ménages, mécanismes de collecte et de traitement des plaintes, etc.) et la pérennité du Fonds ;
- Etudier la cohérence du Programme Pilote de réalisation des branchements sociaux avec la mise en œuvre de la Réforme en cours de l'AER, notamment la pérennisation du Fonds d'Energie Rurale et proposer une

- stratégie pour une meilleure prise en compte des acquis du Fonds Revolving comme un des instruments d'application de la Réforme de l'AER ;
- A partir du cas spécifique du Programme pilote de réalisation des programmes sociaux mis en œuvre dans le cadre du PERACE, proposer un mécanisme durable de financement des programmes d'exécution des branchements sociaux de type Fonds Revolving au travers des options technologiques les mieux adaptées et tenant compte de la décentralisation ;
 - Ressortir l'incidence de l'expérience réussie dans la mise en œuvre du Fonds Revolving sur la mise en œuvre de la Réforme en cours de l'AER et la pérennisation du Fonds d'Energie Rurale.

4. DURÉE DE LA MISSION

La durée d'exécution de la mission pour la réalisation de la prestation objet du présent avis de sollicitation a manifestation d'intérêt est de huit (08) semaines.

5. CRITERES DE QUALIFICATIONS

Le présent ASMI est adressé aux Consultants remplissant les critères de qualifications définis au **Point 7 « Profil Recherché »** des « Termes de référence ».

Les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, 3.18 et 3.20, celles des paragraphes 3.21 à 3.23, ainsi que celles du paragraphe 3.32, du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)* », édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023, respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêt, d'éligibilité et de fraude et corruption, seront appliquées.

6. LA METHODE DE SELECTION

La méthode de sélection est « **Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC)** » telle que définie dans les paragraphes 7.11, 7.12 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)* », édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023, sera appliquée.

7. PIECE A FOURNIR

Une manifestation d'Intérêt est demandée selon le format suivant :

- a. Nombre d'exemplaires du dossier : un (01) original et quatre (04) copies.
- b. Contenu du dossier :
 - i. Une lettre de manifestation d'intérêt signée, datée et adressée au Coordonnateur de l'Unité de Gestion du PERACE ;
 - ii. Le dossier administratif et fiscal usuel ;
 - iii. Les justificatifs d'expériences probants du consultant dans le domaine de la mission (copie de la première page, la page de signature des contrats/marchés et de l'attestation de service fait/procès-verbal de réception ou tout autre document équivalent) ; Cf. les TDR en annexe ;
 - iv. Une clé USB contenant la version électronique du dossier de manifestation d'intérêt.

8. RETRAIT DE L'ASMI ET ÉCLAIRCISSEMENT

Le présent ASMI comprend les Termes de référence de la procédure de sélection en Section B. Lesdits Termes de référence peuvent être retirés à la Cellule de Passation des Marchés de l'Unité de Gestion du Projet, à l'adresse ci-dessous, et par demande aux adresses e-mails ci-dessous.

Les Consultants intéressés, pour tout besoin d'information supplémentaire en rapport avec le présent ASMI, peuvent écrire à l'adresse du *Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions Sous Desservies du Cameroun (PERACE)*, situé à Yaoundé, quartier Dragage, à côté de la SNH, 2^e

sortie, entre 10h00 et 15h00 (heures locales), ou par courriel à j.fonkwa@aerperace.org ; fjfondwa@yahoo.co.uk ; avec copie à ibessong@gmail.com ; i.bessong@aerperace.org.

Les adresses ci-dessus sont également celles indiquées pour le retrait des Termes de référence objet du présent ASMI.

9. REMISE DES MANIFESTATIONS D'INTERET

La date, l'adresse et l'heure de remise des manifestations d'intérêt sont les suivantes :

- a. Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt : 23 AVR 2025 ;
- b. Adresse : siège de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) situé à Yaoundé, au Quartier Mballa II Dragage, face Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP ;
- c. Heure limite de dépôt : 14 heures (heure locale) ;
- d. Les dossiers déposés au-delà de ce délai ne seront pas pris en compte.

10. PUBLICATION DES RESULTATS

Le Coordonnateur du PERACE retient le Consultant qui présente le meilleur niveau de qualifications et d'expérience en rapport avec la mission, et l'invite à soumettre ses Propositions technique et financière aux fins de négociations telle que définie dans le paragraphe 7.11 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), quatrième édition de novembre 2020.

11. MENTION DE L'ENVELOPPE :

L'enveloppe contenant le dossier et la clé USB devra porter la mention :

« A l'Attention du Coordonnateur du PERACE : Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°007/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/ASPMa/ASPMf/2025 du 02 AVR 2025 relatif au recrutement d'une firme de consultant pour la capitalisation de l'expérience du Cameroun dans la mise en œuvre du programme de réalisation des branchements sociaux à travers le fonds revolving.

12. Les dossiers fournis dans le cadre du présent ASMI restent la propriété du PERACE.

Fait à Yaoundé, le 02 AVR 2025



Ampliations :

- MINEE
- MINMAP
- AER
- ARMP
- ARCHIVES
- CHRONO

B. TERMES DE REFERENCES

TERMES DE REFERENCE

**POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANT POUR LA
CAPITALISATION DE L'EXPERIENCE DU CAMEROUN DANS LA MISE
EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE REALISATION DES
BRANCHEMENTS SOCIAUX A TRAVERS LE FONDS REVOLVING.**

Mars 2025

Table des matières

LISTE DES ABRÉVIATIONS	i
1. Contexte général	ii
2. Justification	iii
3. Objectifs et résultats attendus de la mission	iv
4. Méthodologie et suivi de l'étude	vi
5. Livrables	viii
6. Organisation et pilotage de la mission de l'étude	viii
7. Expérience et profil recherché pour l'étude	viii
8. Dossier de candidature	Erreur ! Signet non défini.
9. Duree de la mission	ix

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BT :	Basse tension
ENEO:	Energy of Cameroon
HTB:	Haute Tension
MT ou HTA :	Moyenne tension
OSC :	Organisation de la Société Civile
PERACE :	Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les zones sous-desservies au Cameroun
TDR :	Termes de Référence

1. Contexte général

Le Gouvernement du Cameroun avec l'appui de la Banque mondiale, met en œuvre depuis 2020 le Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les régions sous desservies du Cameroun (PERACE) que sont : l'Extrême-Nord, l'Est, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Avec l'appui de la Banque Européenne d'Investissement et de l'Union Européenne, le Gouvernement envisage d'étendre les interventions du PERACE dans les régions de l'Adamaoua et du Nord à partir de 2025. L'Objectif de Développement du PERACE (ODP) est d'accroître de 5 % le taux national d'accès à l'électricité au Cameroun d'ici juin 2025.

En s'appuyant sur l'engagement du gouvernement du Cameroun de devenir une économie émergente d'ici 2035, le projet vise à remédier aux contraintes d'approvisionnement en électricité, à jeter les bases de l'amélioration de l'accès à l'électricité des ménages, à assurer l'accès universel à l'énergie d'ici 2030, à réduire les inégalités régionales d'accès à l'énergie, à soutenir l'industrie productive et le développement d'activités génératrices de revenus. Il est donc aligné sur le Schéma directeur pour l'électrification rurale, la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2035 (SND30), le document d'orientation énergétique et le Cadre de partenariat pays de la Banque mondiale.

Le PERACE se déploie à travers les composantes ci-après :

- **Composante 1 : Electrification rurale par extension des réseaux électriques MT/BT**
Cette composante vise à électrifier 280 localités dans les Régions de l'Extrême-Nord, de l'Est et du Nord-Ouest.
- **Composante 2 : Electrification rurale décentralisée**
Cette composante vise la réalisation de 02 études d'APS/APD/DAO en vue du développement des sites hydroélectriques de Koudini (BELEL) et Ngii (Jakiri) et l'électrification de 31 centres de santé intégrés à l'aide des systèmes solaires PV dans 08 régions.
- **Composante 3 : Appui aux ménages pour les coûts de raccordements**
Cette composante consiste à préfinancer les coûts de raccordement des ménages de la phase pilote et de la phase opérationnelle à travers le Fonds Revolving.
- **Composante 4 : Renforcement des capacités institutionnelles du secteur de l'électricité et appui à la gestion du Projet**
Cette composante s'implémente à travers six (06) sous-composantes y compris le fonctionnement du projet, ainsi que le suivi-évaluation et la communication.
- **Composante 5 : Réponse d'Urgence Contingente**
- **Composante 6 : « Indemnisations et Compensations » qui se décline en deux sous-composantes.**

Ces composantes s'exécutent à travers des activités dont les bénéficiaires directs sont, d'une part, les consommateurs d'électricité actuels et futurs, y compris les pauvres, qui n'ont pas accès à l'électricité en raison de l'absence de réseaux de distribution dans les zones rurales et en raison des frais de raccordement initiaux élevés, et d'autre part, les parties prenantes qui verront leurs capacités renforcées. Quant aux bénéficiaires indirects, ils se définissent à travers la création d'emplois et l'amélioration des perspectives de prospérité partagée, que va susciter le projet.

2. Justification

Dans le cadre de la composante 3 « Soutien aux ménages pour les coûts de raccordement », le Gouvernement du Cameroun a mis en place à travers le PERACE un fonds auto-renouvelable (Fonds Revolving) qui consiste à préfinancer les raccordements dans les ménages et à recouvrer ces fonds à long terme par le mécanisme de prépaiement impliquant la société ENEO. Le Fonds revolving est destiné à financer les branchements des ménages dans la concession exploitée par ENEO dans sa phase pilote. Dans sa phase opérationnelle, il est prévu la réalisation des branchements dans les 280 localités qui seront électrifiées lorsque les lignes HTA et BT seront construites pour ce qui est du financement IDA et 194 localités dans les Régions de l'Adamaoua et du Nord dans le cadre du financement UE-BEI une fois qu'elles seront électrifiées.

Pour ce qui est du financement IDA, le programme dans sa phase pilote prévoyait d'engager la totalité des ressources affectées au fonds revolving (25 millions USD) pour préfinancer 163.000 branchements environ dans la phase pilote, dans sa phase opérationnelle, 57 000 branchements lorsque les 280 localités seront électrifiées, les remboursements opérés à partir du programme pilote devant permettre de financer la phase opérationnelle du programme.

Le programme pilote dans sa phase conceptuelle a été encadré par un ensemble de documents opérationnels, contractuels et juridiques pour garantir une mise en œuvre réussie. Sans être exhaustif, l'on peut citer :

- Le manuel opérationnel pour la gestion du Fonds Revolving élaboré par l'AER et approuvé par l'ensemble des parties intéressées ;
- Le Protocole d'Accord (PA) AER-ENEKO pour la réalisation des branchements à travers le Fonds Revolving » « Branchements sociaux », signé le 30 janvier 2019 et validé par le MINEE le 18 mars 2019 qui a pour objet de définir les rôles et responsabilités des principaux acteurs dans la mise en œuvre du Fonds Revolving ;
- La Convention de Mise en œuvre N°001/C/AER/PERACE/2021 du Protocole d'Accord entre l'AER et ENEO pour la réalisation des branchements à travers le Fonds Revolving « branchements sociaux signée le 28 juillet 2021 ;
- Adoption d'une note méthodologique de sensibilisation des ménages en vue de leur adhésion au Fonds Revolving le 28 juin 2021 ;
- La Décision N°00409/MINEE/CAB du 23 septembre 2021 portant constatation du Groupe de Travail ministériel chargé de la coordination des activités de communication et de sensibilisation des ménages en vue de leur adhésion au Fonds Revolving dans le cadre du PERACE ;
- Démarrage de la campagne médiatique de sensibilisation des ménages à travers la diffusion d'un spot bilingue sur la CRTV, etc.

Comme on le voit, toutes les conditions semblaient être réunies au départ pour que le programme pilote s'exécute normalement. Malheureusement, pendant il va être suspendu pendant plus d'un an et point d'être l'une des causes majeures d'une éventuelle annulation du Projet. D'ailleurs, à sa reprise en octobre 2022 avec la phase expérimentale, au 31 décembre 2022, seuls 177 branchements étaient réalisés pour des objectifs prévisionnels de 5000 à cette échéance-là.

Depuis janvier 2023, il convient de constater que la donne a complètement changé que ce soit au niveau des performances opérationnelles (nombre de collectes de dossiers de branchements, nombre de branchements exécutés, performances financières en termes de remboursements collectés par les ménages, etc.). Le programme pilote jadis condamné à un échec cuisant, est devenu la pierre angulaire du projet.

En effet et sans être exhaustif, au 05 février 2025, 239 207 branchements neufs prépayés ont été exécutés, dépassant les nouveaux objectifs contractuels de 234 177, lesquels étaient initialement de 163 000 dans la Convention de juillet 2021. Les collectes qui étaient timides au départ, notamment lors de la phase expérimentale affiche 334 167 au 05 février 2025. En termes de projections, l'on escompte entre 310 000 et 320 000 branchements exécutés. Par ailleurs, les remboursements des préfinancements octroyés aux ménages qui étaient appréhendés comme un risque substantiel, affichent aujourd'hui un seuil quasi constant qui oscille autour de 93 %.

Au vu des profondes mutations enregistrées dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds Revolving, il est opportun de capitaliser cette expérience de mise en œuvre réussie du Fonds Revolving pour les branchements électriques qui à bien des égards ressemble à une « *succès story* », pouvant inspirer des initiatives similaires au Cameroun et dans d'autres pays d'Afrique Centrale et Occidentale

L'histoire de cette expérience réussie mérite connue et valorisée dans la mesure où elle s'inscrit en droite ligne de la mise en application de la Réforme de l'AER dont l'étude a été réalisée en 2022 sur financement IDA dans le cadre du PERACE. Il est à noter que la capitalisation de l'expérience du Fonds Revolving est la première étape d'un processus enclenché par le maître ouvrage Délégué qui compte exploiter les résultats et données de la prestation pour la rédaction ultérieure d'un ouvrage sur la contribution de l'AER à l'amélioration de l'accès des ménages à l'électricité au Cameroun.

3. Objectifs et résultats attendus de la mission

Objectif général :

L'objectif général est de capitaliser l'expérience camerounaise en matière de programme pilote de réalisation des branchements sociaux à travers le Fonds Revolving dans le cadre du PERACE

Objectifs spécifiques

- 1- Présenter les dispositifs mis en place par le Gouvernement du Cameroun pour améliorer l'accès des populations à l'électricité, les opportunités offertes et leur incidence sur l'amélioration du taux d'accès à l'électricité en explorant les opportunités, les facteurs de réussite et les menaces en lien avec les politiques publiques en la matière ;

- 2- Raconter l'expérience camerounaise en matière d'exécution du Fonds Revolving en ressortant son évolution au fil du temps, son montage institutionnel, le dispositif opérationnel et managérial mis en place, les contraintes, les adaptations apportées au schéma initial, les succès, les bonnes pratiques développées, les leçons apprises, les principaux défis et les améliorations éventuelles à apporter dans la perspective de la consolidation des acquis ;
- 3- Faire des benchmarking transnationaux avec les dispositifs et initiatives similaires pertinents en cours ou exécutés dans les pays ayant expérimenté le modèle d'exécution de branchement apparenté à celui mis en œuvre par l'AER à travers le PERACE (Afrique du Nord/de l'Ouest/Centrale)
- 4- Etudier l'expérience spécifique du Cameroun dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds Revolving pour les branchements électriques, en faisant ressortir le rôle joué par chaque intervenant dans le développement de cette expérience, l'impact de l'environnement, les facteurs de succès, les menaces, les risques et les actions entreprises au plan managérial, opérationnel, technique et financier pour parvenir aux résultats actuels ;
- 5- Documenter les bonnes pratiques, les savoirs faire et leçons apprises capitalisées dans le cadre du Fonds Revolving ;
- 6- Identifier les pratiques à améliorer, ou à corriger en matière d'exécution des branchements sociaux en milieu urbain, péri urbain ou rural observées dans le cadre du programme pilote de réalisation des branchements sociaux à travers le PERACE ;
- 7- Analyser les actions entreprises dans le cadre du Programme pilote pour améliorer la gouvernance des opérations de préfinancement des branchements électriques (information des citoyens, délais d'exécution des branchements, qualité des branchements, respect des mesures de sécurité, satisfaction des ménages, respect des normes, authentification des branchements, monitoring et sécurisation des remboursements effectués par les ménages, mécanismes de collecte et de traitement des plaintes, etc.) et la pérennité du Fonds
- 8- Etudier la cohérence du Programme Pilote de réalisation des branchements sociaux avec la mise en œuvre de la Réforme en cours de l'AER, notamment la pérennisation du Fonds d'Energie Rurale et proposer une stratégie pour une meilleure prise en compte des acquis du Fonds Revolving comme un des instruments d'application de la Réforme de l'AER ;
- 9- A partir du cas spécifique du Programme pilote de réalisation des programmes sociaux mis en œuvre dans le cadre du PERACE, proposer un mécanisme durable de financement des programmes d'exécution des branchements sociaux de type Fonds Revolving au travers des options technologiques les mieux adaptées et tenant compte de la décentralisation.
- 10- Ressortir l'incidence de l'expérience réussie dans la mise en œuvre du Fonds Revolving sur la mise en œuvre de la Réforme en cours de l'AER et la pérennisation du Fonds d'Energie Rurale ;

Résultats attendus

- 1- Les dispositifs mis en place par le Gouvernement du Cameroun pour améliorer l'accès des populations à l'électricité, les opportunités offertes et leur incidence sur l'amélioration du taux d'accès à l'électricité en explorant les opportunités, les facteurs de réussite et les menaces en lien avec les politiques publiques en la matière sont passés en revue ;

- 2- L'expérience camerounaise en matière d'exécution du Fonds Revolving en ressortant son évolution au fil du temps (historique), son montage institutionnel, le dispositif opérationnel et managérial mis en place, les contraintes, les adaptations apportées au schéma initial, les succès, les bonnes pratiques développées, les leçons apprises, les principaux défis et les améliorations éventuelles à apporter dans la perspective de la consolidation des acquis est valorisée ;
- 3- Une analyse comparative avec les dispositifs et initiatives similaires en cours ou exécutés dans les pays ayant expérimenté le modèle d'exécution de branchement apparenté à celui mis en œuvre par l'AER à travers le PERACE est réalisée ;
- 4- L'expérience spécifique du Cameroun dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds Revolving pour les branchements électriques, en faisant ressortir le rôle joué par chaque intervenant dans le développement de cette expérience, l'impact de l'environnement, les facteurs de succès, les menaces, les risques et les actions entreprises au plan managérial, opérationnel, technique et financier pour parvenir aux résultats actuels et futurs est analysé ;
- 5- Les bonnes pratiques, les savoirs faire et leçons apprises capitalisées dans le cadre du Fonds Revolving sont documentés ;
- 6- Les pratiques à améliorer, ou à corriger en matière d'exécution des branchements sociaux en milieu urbain, péri urbain ou rural observées dans le cadre du programme pilote de réalisation des branchements sociaux à travers le PERACE sont partagées en vue d'éviter une duplication d'insuffisances dans le cadre des expériences à venir ;
- 7- Les actions entreprises dans le cadre du Programme pilote pour améliorer la gouvernance des opérations de préfinancement des branchements électriques (information des citoyens, délais d'exécution des branchements, qualité des branchements, respect des mesures de sécurité, satisfaction des ménages, respect des normes, authentification des branchements, monitoring et sécurisation des remboursements effectués par les ménages, mécanismes de collecte et de traitement des plaintes, etc.) et la reconstitution du Fonds sont mises en exergue ;
- 8- La cohérence du Programme Pilote de réalisation des branchements sociaux avec la mise en œuvre de la Réforme en cours de l'AER, notamment la pérennisation du Fonds d'Energie Rurale est mieux appréhendée ;
- 9- A partir du cas spécifique du Programme pilote de réalisation des programmes sociaux mis en œuvre dans le cadre du PERACE, un mécanisme durable de financement des programmes d'exécution des branchements sociaux de type Fonds Revolving en explorant d'autres sources alternatives et pérennes de financement dans un contexte de décentralisation accrue et des modèles de gouvernance intégrant les TIC sont préconisés.

4. Méthodologie et suivi de l'étude

➤ Approche mixte renforcée

L'usage combiné d'outils qualitatifs et quantitatifs (enquêtes terrain, focus groupes, analyses statistiques avancées, outils digitaux de collecte et de traitement de données) en s'appuyant sur des méthodologies éprouvées dans le cadre des travaux au Cameroun et dans d'autres pays d'Afrique.

➤ *Innovations technologiques* dans la collecte et le traitement des données

L'intégration d'outils digitaux modernes pour la collecte et l'analyse des données est fortement encouragée (exemple : utilisation de plateformes de gestion des données ou d'applications mobiles de recueil d'information)

➤ *Précision de l'échantillonnage*

Les rencontres avec les acteurs clés dans la mise en œuvre du Fonds Revolving devront organisées de façon exhaustive. Une vingtaine de bénéficiaires seront tirés sur un échantillon tenant compte de la répartition spatiale, du Genre, et l'utilisation d'outils numériques pour la collecte des données sera privilégiée dans un souci d'optimisation du temps

➤ *Gestion des risques*

La méthodologie proposée doit intégrer une proposition une analyse des risques (retards, difficultés de coordination entre les acteurs, etc.) et les mesures de mitigation et anticipatives associées pour garantir le respect des délais d'exécution

Principales étapes de l'étude

- a. Organisation d'une réunion de cadrage en vue de validation de l'approche méthodologique et des outils de collecte et d'analyse du consultant
Elle permettra de dérouler le contenu général de la mission, les objectifs, l'approche méthodologique de collecte, d'analyse et d'exploitation des données. Elle permettra également de valider les questionnaires et guide d'entretien par le Comité de Suivi, de valider l'échantillon pour l'administration du questionnaire.
- b. Phase terrain et analyse des données : rencontre avec les parties prenantes phares et collecte des données, et administration des questionnaires auprès des parties prenantes sélectionnées (bénéficiaires compris) ;
- c. Présentation de la première version du rapport provisoire de l'étude au Comité Ad Hoc ;
- d. Atelier de présentation du rapport provisoire de l'étude ;
- e. Traduction de l'étude en anglais ;
- f. Remise du rapport de l'étude ;
- g. Diffusion (par le PERACE)

Liste indicative des parties prenantes ciblées

Région	Départements	Ville	Activité/Thématiques
Centre	Mfoundi	Yaoundé	Prise de contact avec le PERACE Audience avec le Maître d'Ouvrage Délégué Rencontre avec TTL Banque mondiale et son équipe Prise de contact avec la Directrice de l'Electricité Collecte documentaire auprès du PERACE
		Yaoundé	Réunion de cadrage de cadrage avec le Comité de Suivi
	Rencontres avec les parties prenantes clés		
		Yaoundé	Réunion avec le Coordonnateurs et les Responsables de l'UGP PERACE impliqués dans le suivi du Fonds Revolving

Région	Départements	Ville	Activité/Thématiques
			Réunion avec la Banque mondiale Réunion avec les différents points focaux PERACE (AER, MINEE, MINEPAT, ARSEL, MINFI, etc.) Séance de travail avec l'équipe NPSI CAMPOST
		Douala	Séance de travail avec l'équipe ENEO dédiée au Fonds Revolving Visite des branchements en zone métropolitaine
			Rencontre avec les autorités administratives et municipales (Gouverneurs, préfets, Maires)
	Nyong et So'o	Mbamayo et environs	Rencontre avec le Maire de Mbamayo Visite des branchements de la phase expérimentale Echange avec l'équipe locale d'ENEO
Grand Nord		(Deux villes et deux localités dans ces trois régions)	Visite des branchements en zone urbaine, péri urbaine et rural et (Grand Nord, Grand sud sur la base des résultats du tirage de l'échantillon Discussions avec les bénéficiaires (une vingtaine tirée sur un échantillon représentatif dont des femmes chef de ménage et des jeunes)

5. Livrables

Les livrables attendus lors de la mission sont les suivants :

Livrables	Date limite
Rapport de démarrage	A la soumission (T0)
Rapport provisoire validé	T0 +4 semaines
Rapport de l'étude validé et grandes lignes de l'ouvrage à rédiger sur la contribution de l'AER à l'amélioration de l'accès des ménages à l'électricité au Cameroun à travers le PERACE	T0 + 8 semaines

T0 = Date du début du contrat du consultant

6. Organisation et pilotage de la mission de l'étude

Un comité ad hoc multi acteurs mis en place par le Maître d’Ouvrage Délégué sera chargé du suivi de l'étude. Celui-ci se réunira en tant que de besoin. Les partenaires techniques et financiers y siégeront en tant qu'observateurs.

Il a notamment pour rôle :

- Le suivi de la mise en œuvre de l'étude
- La validation des différents livrables
- Le contrôle de la qualité des prestations

7. Expérience et profil recherché pour l'étude

Profil et compétence du consultant (firme)

Outre les points en rapport la formation et l'expérience, les critères spécifiques ci-après seront pris en compte :

Valorisation des compétences et expériences transfrontalières

Les équipes du consultant doivent avoir une expérience avérée dans la conduite des études de capitalisation ou apparentées dans des projets similaires en Afrique (Afrique Centrale, Afrique du Nord, etc.) ou y avoir travaillé.

Nécessité d'une complémentarité entre expertises locales camerounaises et compétences issues d'autres contextes africains.

Cette exigence permettra d'apporter un regard neuf et complémentaire dans l'analyse et la formulation des propositions innovantes et adaptées aux enjeux de la décentralisation et de la gouvernance dans la perspective de la durabilité des initiatives.

8. DUREE DE LA MISSION

La durée de la prestation est de 08 semaines.